

Détective privé, voie royale = droit ?

Par **Hugo_**, le **03/07/2018** à **18:55**

Bonjour,

Voilà pas mal de temps que j'ai le projet de devenir enquêteur privé, loin de l'image véhiculé par les polars et l'ami Sherlock mais métier que je trouve très intéressant à bien des égards.

Toutefois le problème qui se pose, c'est que voulant bien faire les choses je ne sais pas si le droit est la voie royale pour devenir détective.

En effet les formations proposées en France demandent un bac +2 et rien d'autre, et dispensent une formation en droit, chose tout à fait logique pour exercer ce métier, mais du coup j'en viens à me demander si c'est si intéressant que ça de faire une licence de droit et pas autre chose à la place.

Qui plus est, j'aimerais exercer à l'étranger, or en France on étudie le droit français, du moins en licence où une totale spécialisation est exclue, ce qui rend l'intérêt de la licence de droit assez bancal.

Donc compte tenu du métier que je souhaite exercer et que je souhaite le faire à l'étranger, j'en viens vraiment à remettre en question la voie royale pour devenir enquêteur privé, et j'ai presque le sentiment qu'il vaut mieux entamer des études de langue ou de psychologie plutôt que de droit.

J'imagine qu'il y a peu de détective sur le forum mais un peu d'éclaircissement me serait bien utile.

Merci

Par **Lorella**, le **03/07/2018** à **20:38**

Bonjour

Avez vous lu ici <https://www.cidj.com/metiers/detective-prive>

comme vous aimez bien les investigations, pensez aussi à généalogiste

<http://genealogistes-france.org/vous-souhaitez-devenir-genealogiste-professionnel/le-metier-de-genealogiste/>

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/07/2018** à **08:24**

Bonjour

@Hugo : J'ai trouvé deux blogs intéressants sur Légavox :

<https://www.legavox.fr/blog/senex-detective-prive/>

<https://www.legavox.fr/blog/airp06-detectives/>